

LES CÉGEPS LANCENT UNE DÉCLARATION EN PRÉVENTION DU SUICIDE

MONTRÉAL, LE 10 SEPTEMBRE 2007 — À l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide, les 48 cégeps ont lancé aujourd'hui une déclaration commune liée à cette problématique, une première dans le réseau collégial public. À travers cette déclaration, qui stipule que l'éducation et la sensibilisation face au suicide sont l'affaire de tous, les 48 directions générales de cégep indiquent clairement à l'ensemble des jeunes que chacun d'entre eux est important et que le suicide n'est pas une solution.

Cette prise de position des cégeps vise à attirer l'attention de la population québécoise sur le fait qu'il est possible de changer les choses afin de prévenir le suicide chez les jeunes et de contrer la banalisation du phénomène. Le message principal véhiculé par les cégeps dans leur déclaration est le suivant : « *T'es important pour nous... le suicide n'est pas une option!* ».

Selon Gaëtan Boucher, président-directeur général de la Fédération des cégeps : « Cette déclaration témoigne d'une véritable mobilisation au sein du réseau collégial public. Elle confirme la préoccupation de la communauté collégiale à l'égard de la problématique du suicide au Québec, particulièrement chez les jeunes. Nous souhaitons vivement que la portée de la déclaration s'étende au-delà du réseau et qu'elle soit lue et signée par le plus grand nombre de personnes possible ».

La Fédération peut d'ailleurs compter sur l'appui d'un partenaire majeur en prévention du suicide, l'Association québécoise pour la prévention du suicide (AQPS). « Les cégeps jouent un rôle très significatif en matière de prévention du suicide. Ils sont des intervenants de qualité puisqu'ils agissent au cœur même du milieu de vie des jeunes. Si d'autres organismes mobilisent leurs membres sur cette problématique, on assistera à une véritable prise de conscience collective », a indiqué Louise Lévesque, présidente du conseil d'administration de l'AQPS.

Le cégep, un acteur de premier plan auprès des jeunes

Les 48 cégeps accueillent cette année 157 500 jeunes, dont la majorité appartient au groupe d'âge des 15 à 19 ans, chez qui la première cause de décès est attribuable à un suicide. Des données recensées par la Fédération des cégeps révèlent qu'au moins 122 tentatives de suicide, dont 13 se sont terminées par un décès, ont eu lieu en 2005-2006 dans 39 collèges. « Un seul jeune qui se suicide par année, c'est déjà un jeune de trop.

C'est la conviction qui m'habite comme intervenant du réseau de l'éducation, mais aussi comme parent et citoyen », a souligné Gaëtan Boucher.

Depuis plusieurs années, les collèges ont fait de la lutte contre le suicide une priorité, en mettant de l'avant des stratégies et des actions qui visent la prévention, l'intervention et la postvention. Différentes mesures ont été mises en place à l'initiative des collèges, certaines en lien avec la *Stratégie québécoise d'action face au suicide*, d'autres dans la foulée des projets mis sur pied dans le cadre du *Fonds jeunesse Québec* — par exemple, l'embauche de travailleurs de corridor — ou encore dans les suites de la *Stratégie d'action jeunesse* et du *Plan d'action en santé mentale*.

Il est possible de lire et de signer la déclaration en prévention du suicide sur le site Web de la Fédération des cégeps à l'adresse www.fedecegeps.qc.ca.

La Fédération des cégeps et l'Association québécoise pour la prévention du suicide rappellent que des ressources sont disponibles en tout temps pour les personnes qui vivent une situation de crise ou pour l'entourage d'une personne en détresse. Les numéros à composer sans frais sont 1-866-APPELLE, ou encore Tel-jeunes, au 1-800-263-2266.

— 30 —

Source : Caroline Tessier, directrice des communications, cellulaire : (514) 239-2088